

Journal du gouverneur Desroches tenu du 26 février au 13 mars 1772

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30, f°55

Ce journal tenu pendant quelques jours n'est pas un extrait mais un supplément, ou du moins c'est ainsi que Desroches le présente dans un document du 7 mars intitulé « Détail particulier ... » où il écrit : « Je n'ai fait ce supplément de journal que pour répondre à un mémoire daté de ce jour que m'adresse M. Poivre, et dans lequel on ne voit que des sophismes et des assertions fausses, et aucune détermination à prendre un parti raisonnable. »

On doit donc comprendre qu'en complément de « Détail particulier... », Desroches a pris copie de quelques journées (ou extraits de ces journées) de son journal d'administration pour se défendre du mauvais rôle que Poivre lui fait endosser dans son compte-rendu sur le rapatriement des troupes.

On trouve sur la base documentaire, au 7 mars 1772, la lettre de Poivre à Desroches, dont le « Détail particulier » et le présent journal sont la réponse.

Il est à noter que nous avons là le seul extrait connu du journal d'administration du gouverneur Desroches.

Faute de journal, on dispose du récit assez bien documenté de l'administration du gouverneur Desroches tel que lui-même l'a rédigé. (Sur la base documentaire => Sans date n°37 - Desroches : Mémoire justificatif de son administration.)

Le 26 février 1772.

Je suis venu le soir au port, je n'y suis arrivé qu'à 8 heures.

J'ai appris en arrivant que malgré les ordres que j'avais donnés et que j'avais expliqués dans le plus grand ordre, j'ai appris, dis-je, que l'on avait tout bouleversé.

On avait embarqué une compagnie du régiment de Clare sur *l'Ambulante*, sans m'en prévenir, ni à l'avance, ni en le faisant. J'ai passé cette opération irrégulière parce qu'on m'a représenté que cela procurait 60 hommes à M. de Clugny pour accélérer son armement.

J'ai appris en même temps que M. Steinauer, sur la simple volonté de M. Poivre et de M. de Lamotte, malgré mes défenses les plus expresses, avait envoyé ordre à la compagnie de Latour du régiment Royal-Comtois cantonné à la Baie des Tortues, de rentrer le lendemain matin au port pour s'embarquer sur le champ sur le vaisseau *le Jason*.

J'ai aussitôt à 10 heures du soir, envoyé ordre à M. le Ch. de Latour de ne pas bouger et de rester à son poste jusqu'à nouvel ordre.

J'ai appris en même temps que le procès à juger entre M. de St Mart et M. de Verdière avait été suspendu hier 25 et ce matin 26, parce que M. Poivre avait successivement défendu que l'on jugeât cette affaire qu'il n'y fut présent. J'ai su en même temps qu'elle était renvoyée à demain matin.

J'ai été sollicité par tout le monde, même par les gens les plus désintéressés, de me rendre au Conseil, parce que toutes les affaires qui s'y sont passées, surtout depuis quelque temps, donnaient sur celle-ci des inquiétudes peut-être fondées.

D'un autre côté, j'ai trouvé les esprits fort échauffés sur cette affaire. Sur tout cela, je me suis déterminé à sacrifier d'un côté la répugnance que j'ai de voir le Sr Rivalz séant au Conseil après les torts et les fautes publiques dont il est coupable.

J'ai voulu essayer en publiant ma résolution, si je n'y détournerais pas cet homme d'aller au Conseil.

Le 27 février 1772.

Dès le matin je me suis rendu chez M. Poivre pour voir s'il viendrait au Conseil comme il l'avait annoncé.

Une heure auparavant on m'avait rapporté de chez lui qu'il se portait bien et qu'il irait au Conseil.

A 8 heures et demie, lorsque j'ai été lui proposer moi-même d'y aller ensemble, je l'ai trouvé très plaignant et paraissant beaucoup souffrir, étendu sur une chaise-longue, et paraissant fort malade.

Dans l'état où il s'est présenté à moi, je n'ai pas voulu lui parler d'affaires, je l'ai quitté et je suis allé au Conseil.

Rendu au Conseil, avant qu'il fut assemblé, j'ai dit tout haut que la conduite que M. de Verdière a tenu jusque ici [envers] l'autorité, et les réprimandes sévères que j'ai été forcé de lui donner, me mettaient dans le cas de ne pas vouloir délibérer dans ce procès ; mais que néanmoins j'étais résolu à assister à toute la séance.

Malgré cela, le rapporteur a débuté par présenter une requête par laquelle M. de Verdière me récusait.

L'expédition que j'ai retirée de tout ce qui a été dit et fait à ce sujet-là, me dispense d'entrer ici dans aucun détail.

La séance du Conseil a duré depuis 9 heures du matin jusqu'à midi, a été reprise à 3 heures, et a duré jusqu'à 8 heures du soir.

Rien de plus étrange que le jugement qui en a résulté, il ne dit rien, et n'est fondé sur rien : c'est un arbitrage et il fallait un jugement.

Le 28 février au matin

La journée s'est passée sans événement, j'ai seulement entendu beaucoup de propos sur le jugement d'hier, et j'avoue que bien d'honnêtes gens ont donné sur cela dans le faux, car je crois avoir eu dans l'affaire de ma récusation, toute la dignité qui convenait, et y avoir montré toute la fermeté qu'il m'était permis d'employer. J'ai pensé que dans une cause civile je pouvais être récusable ; mais je n'ai pas cru pour cela devoir sortir du Conseil, et j'y ai resté.

Le soir je suis allé coucher à un quart de lieue de la ville, ne me portant pas trop bien, voulant trouver du frais, et d'ailleurs il faisait le plus beau temps du monde.

Le 29 février 1772.

Il a fait du vent pendant la nuit dernière, mais sans mauvais temps.

La matinée a été de même. Je suis revenu après dîner au port, sans essayer un seul grain, et j'ai vu coucher le soleil avec la plus belle apparence de beau temps que l'on puisse désirer.

J'étais si tranquille sur cela que je n'ai commencé à sentir la force du vent que bien avant dans la nuit.

Le 1^{er} mars 1772.

Vers le milieu de la nuit, en approchant du jour, le vent a augmenté considérablement.

A chaque heure la situation des vaisseaux dans la rade devenait plus inquiétante.

A 2 heures après midi, le vent a été d'une violence excessive ; mais heureusement qu'il venait toujours de terre. Cependant *l'Ambulante* a chassé et s'est échouée. Elle n'y a point resté longtemps, malheureusement la force du vent l'a relevée, et, quoiqu'elle eut 5 amarres sur le nez, elle a été entraînée hors de la rade. M. de Clugny est venu m'en prévenir, et je doutais alors si ce bâtiment eut pu sortir au milieu des brisants. Je pensais plutôt qu'il aurait été arrêté et qu'il y aurait péri.

Vers la fin du jour, le vent a passé au N. E. et au N., et alors, tous les vaisseaux ont été jetés au plain du côté de l'îlot et des bancs qui règnent entre lui et le Fort Blanc.

Il n'y a eu que *le Bruny*, *le Boynes* et *le Marquis de Narbonne* qui ne sont point échoués.

A nuit fermée, le vent a passé au N. N. O. et N. O. en diminuant beaucoup, et le coup de vent a été fini.

Environ 2 heures après midi, la caserne des canonnières a assolé sur eux. Un homme a été tué raide et enseveli sous les décombres. Plusieurs ont été blessés, et un autre, en se sauvant, a été tué dans la rue par les ruines d'une maison qui a été enlevée par la force du vent.

Ces malheureux sont venus se réfugier au Gouvernement. De ma salle de compagnie je leur ai fait un hôpital et une caserne. J'y ai fait panser les blessés et leur ai fait distribuer tous les secours dont ils avaient besoin.

J'ai voulu me rendre moi-même au quartier de ces malheureux ; mais après avoir fait environ cent pas avec une peine infinie, j'ai été rapporté par la violence du vent, ainsi que 3 ou 4 canonnières qui avaient voulu m'accompagner.

La nuit a été assez tranquille, sans qu'il ait cessé de vent, mais cependant d'une façon modérée et sans mer, quoique le vent vint du large.

Le 2 mars 1772.

Quoique l'ouragan fut fini, le temps a resté fort chargé mais sans pluie. J'ai voulu me rendre à l'hôpital de la Grande Rivière, je n'ai pas pu passer les torrents, et personne n'a pu également venir de cet hôpital à la ville. Je suis revenu par les casernes où il n'y a pas eu de mal.

J'ai visité tous le quartier du Rempart et le camp des Noirs libres. J'y ai trouvé tout dans la plus grande désolation, et je n'ai vu que des monceaux de ruines. J'ai passé au-dessus de la ville le torrent qui la traverse ; et en entrant dans le champ de mars, j'ai eu le même spectacle que j'ai vu de l'autre côté jusqu'au Gouvernement.

J'ai visité l'église, elle n'a point souffert.

Je me disposais à continuer ma visite dans l'après-midi, mais il a paru un bâtiment anglais qui m'a forcé de rester au Gouvernement, d'où j'ai donné des ordres pour toutes les parties du service.

Ce bâtiment a mouillé un peu avant la nuit ; et il est entré dans le port comme le meilleur pilote de la rade eut pu faire, au milieu des brisants et sans aucune marque.

J'ai ailleurs tout le détail qui concerne cet Anglais.

Le 3 mars 1772.

La nuit d'hier à ce matin a été tranquille. Je me disposais à faire la visite de la rade, mais d'un côté beaucoup de lettres qui me sont survenues et auxquelles il a fallu répondre ; d'ailleurs l'arrivée du capitaine anglais. Tout cela réuni m'a forcé de rester chez moi.

J'ai donné à dîner à l'Anglais dans tout le désordre et le chaos où l'ouragan m'a mis ; et je lui ai fait voir sans affectation, tous les états de la colonie, ayant prié à dîner tous les chefs de chaque détail et un officier de chaque corps ; je n'ai pas même oublié le préfet apostolique ; et j'avais aussi prié deux membres du Conseil.

Je comptais bien l'après-midi faire mes tournées, mais j'ai reçu successivement trois lettres ou mémoires de M. Poivre dont les difficultés sont faites pour me désespérer et pour arrêter le cours des besognes les plus importantes.

J'ai fini la journée par aller chez lui et lui demander au moins un quart d'heure de travail réfléchi, ou une heure si cela était possible. Afin d'éviter cela, il avait laissé son cabinet ouvert à tout le monde, et Madame Poivre est venue elle-même me dire qu'il n'était point en état de travailler. Je lui ai demandé son heure pour demain ; et après lui avoir fait beaucoup d'honnêtetés, je me suis retiré.

Le 4 mars 1772.

Dès le matin je me suis mis à rédiger toutes les choses telles que je les ai vues, et le détail de ma conduite telle que je l'ai tenue.

Environ 8 heures. M. Poivre m'a envoyé dire qu'il n'était pas en état de travailler aujourd'hui.

Aussitôt je me suis transporté sur le port pour y donner différents ordres. Et ensuite je me suis embarqué dans un canot pour aller voir moi-même la situation de tous les vaisseaux et autres bâtiments.

J'ai été à bord de tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. J'ai questionné tout le monde, et j'ai examiné leur situation par moi-même. J'en ai résumé le détail ailleurs.

Au milieu de la rade, un canot est venu m'apporter une lettre de M. de Maissin, et une du Sr Cottenville, commandant la flûte du Roi *le Prudent*.

Le dernier m'apprend que sa flûte est entièrement perdue et qu'il s'est noyé 7 hommes de son équipage ; le reste est sauvé.

La lettre de M. de Maissin m'apprend que la flûte *l'Ambulante* a fait côte au morne Braban ; mais elle me donne lieu d'espérer que les soldats de Clare, embarqués mal à propos et sans ordre de moi sur cette flûte, se sont sauvés. Cela est d'autant plus heureux qu'ils n'avaient pas des vivres pour un jour. Je n'ai appris cette circonstance cruelle que depuis que *l'Ambulante* avait été jetée hors de la rade. Il est facile de juger combien elle répandait d'horreur dans mon âme.

Au milieu de la rade, j'ai trouvé la goélette *la Curieuse* arrivant de Bourbon, sans câbles et sans ancres. Son rapport me donne lieu de craindre les maux les plus funestes pour cette île.

Cette goélette étant le seul bâtiment en état d'appareiller dans la minute, j'ai ordonné qu'on l'équipât tout de suite et qu'on la chargea des vivres que M. de Maissin demande pour les troupes et pour les équipages de *l'Ambulante* et du *Prudent*. Je voulais la faire partir tout de suite, mais on m'a représenté avec assez de raison qu'il y aurait peut-être de l'inconvénient à lui faire passer la nuit dehors. Elle partira demain, avant le jour, et sera vraisemblablement de bonne heure à la Rivière Noire.

Après midi, le vaisseau *le Dragon* est arrivé de la rivière D'Abord, chargée de quatre cent deux milliers de blé et cinquante milliers de légumes, menant à la remorque la goélette *le Coureur* qu'il a trouvée désemparée à la mer. Ces deux bâtiments ne font que confirmer les malheurs que *la Curieuse* nous a annoncés pour l'île de Bourbon.

J'ai été si accablé de lassitude toute l'après-midi que j'ai été forcé, bon gré et mal gré, de me reposer, et je n'ai rien fait ni vu que recevoir des comptes plus affligeants les uns que autres sur la triste situation de l'île. J'ai répondu à tout, soit verbalement ou par écrit.

J'ai oublié de marquer à la journée du 2 que le Sr le Roux Kermorseven était venu me donner avis qu'il y avait un vaisseau à 3 mâts perdu du côté de la Grand-Baye.

Sur le champ j'ai envoyé M. de Jacob, mon aide de camp, ne pouvant aller moi-même vérifier le fait, qui partit tout de suite avec tout le zèle dont il est rempli, et qui n'est arrivé que le 3 à 10 heures du soir, après des fatigues inexprimables, ayant trouvé partout des eaux prodigieuses, les chemins rompus ou barrés par des arbres abattus, et une dévastation générale dans les campagnes.

Il a visité toute la côte à plus de 5 lieues du Port-Louis, il n'a point trouvé de vaisseau à 3 mâts perdu, mais deux goélettes du Roi qui étaient sorties de la Rivière Noire, et la goélette *le St Jacques* au Sr Le Roux, laquelle s'est jetée au plain pour éviter de plus grands malheurs.

Les équipages de ces trois goélettes ont été sauvés et les Blancs particulièrement, par l'intrépidité de deux Noirs qui ont été les prendre à bord.

Le Sr Le Roux avait promis un louis à ces deux esclaves, j'ai proposé à M. l'Intendant de faire payer cette gratification par le Roi et de la doubler, parce que c'est le moyen de trouver toujours les Noirs disposés à rendre de pareils services.

M. l'Intendant a approuvé mon observation et a agi en conséquence.

Le 5 mars 1772.

Je reçois ce matin les meilleures nouvelles du Grand-Port. J'apprends par une lettre du Sr Vaucouleurs, commandant la flûte du Roi *la Seine*, que cette flûte n'a rien souffert. Cependant, depuis le 24, elle était dans les passes et certainement dans le plus mauvais de tous les mouillages du Port-

Bourbon. Malgré cela elle en a été quitte pour un câble et pour ses deux canots qu'elle n'avait pas songé d'embarquer assez tôt, n'ayant pas prévu le coup de vent.

Cela confirme ce que j'ai avancé aux mois d'octobre et novembre derniers, que dans le cas d'un ouragan, tout était à craindre pour les vaisseaux dans le Port-Louis, et rien dans le Port-Bourbon.

La conservation de cette flûte était d'autant plus précieuse que les bagages de six compagnies du 1^{er} bataillon de Royal-Comtois y étaient embarqués.

Après avoir écrit au Port-Bourbon au capitaine de cette flûte et au garde-magasin du poste, j'ai monté à cheval pour visiter encore une partie de la ville. J'ai vu le tableau le plus affreux de la misère humaine. Des maisons sans nombre renversées par le coup de vent, des habitants à peu-près écrasés sous leurs ruines, ou qui n'y ont échappé qu'en sacrifiant tout ce qu'ils possédaient au monde. Le cœur m'a saigné à ce spectacle. Et ce n'est qu'en sentant l'impossibilité d'y remédier que j'ai éprouvé pour la première fois de ma vie le regret et peut-être la honte d'être pauvre.

Ce serait ici l'occasion d'ouvrir avec ménagement, mais avec connaissance de cause, et avec amour, la Caisse du Roi. Je me le serais permis il y a deux ans, mais aujourd'hui cela m'est défendu. Je meurs de regret de voir tout périr, mais je n'y peux rien.

Après dîner un ingénieur est venu me trouver pour examiner ce qu'il y a à réparer au gouvernement, tout y est renversé et abîmé : mais je lui ai défendu expressément de songer à y mettre un clou jusqu'à ce que le dernier des bâtiments du Roi soit entièrement rétabli.

Rien de nouveau dans le reste de l'après-midi ; mais à l'entrée de la nuit la compagnie d'Hennessy qui était embarquée sur *l'Ambulante*, est rentrée dans le port. Elle a perdu un soldat dans le naufrage : il a péri aussi deux matelots et deux esclaves ; le reste est sain et sauf, et rentrera vraisemblablement demain matin.

Je croyais *la Curieuse* partie pour la Rivière Noire. J'ai été fort étonné ce soir d'apprendre qu'elle ne devait partir que demain. Toutes ces lenteurs et tous ces faux mouvements me font voir un embarras dans la partie des subsistances, qui me désespère et dont je suis justement alarmé pour l'avenir.

Je me flatte que M. l'Intendant ne voudra pas oublier que je l'ai réveillé bien souvent sur cet article, et que je lui ai laissé pour le moins entendre que si j'en étais chargé je tiendrais tout dans la plus grande règle.

Le 6 mars 1772.

J'ai travaillé aux nouvelles dispositions pour l'embarquement des troupes, et je me suis fait rendre compte des travaux du port, tout cela va bien lentement à mon grand regret ; mais en vérité je ne peux pas l'imputer à négligence. Tout est si bouleversé et il y a si peu de moyens.

J'avais hier donné ordre de tout employer pour mettre *la Normande* à flot afin de tirer au plus tôt *le Mars* de la position où il est. On me représente qu'il était presque aussi difficile de retirer *la Normande* que *le Mars* même, et on me proposa d'y envoyer *le Vaillant*, en m'assurant que cela serait fait sur le champ. Cependant aujourd'hui à midi, *le Vaillant* n'est pas plus avancé que *la Normande* : cela retarde *le Mars* d'autant, et tous ces délais me désolent.

Environ cinq heures après midi, M. Bouvet est venu me dire lui-même que son vaisseau était halé de six pieds ; cette nouvelle m'a fait un véritable plaisir.

Ne pouvant parvenir à avoir un quart d'heure de travail avec M. l'Intendant, j'ai pris le parti de dresser un plan d'opération pour l'embarquement des troupes suivant les circonstances où le coup de vent nous a réduits ; et je l'ai dressé de manière que quelque parti que veuille prendre M. Poivre, il trouvera la besogne toute mâchée ; et j'adopterai aveuglement le parti qu'il embrassera indépendamment des subsistances dont je ne me mêlerai en rien.

Un peu avant la nuit, j'ai été au quartier visiter les troupes et en particulier la pauvre compagnie d'Hennessy qui est revenue toute nue de son naufrage sur *l'Ambulante*. (Tous se portent bien et paraissent remplis de bonne volonté.)

Hier je fus également visiter les canonnières auxquels j'ai abandonné mes écuries pour les loger.

Je rendrais ces visites-là plus fréquentes pour les habitants et pour les troupes si un travail continuel et la nécessité de répondre à tout le monde ne me retenaient indispensablement chez moi.

Le 7 mars 1772.

Ce matin j'ai envoyé à M. l'Intendant l'état des dommages que le Réduit a essuyés afin qu'il pourvoit à leur réparation, s'il est possible, avant que M. de Ternay arrive.

Je n'ai point sorti dans la matinée, ayant du travail je suis resté chez moi. J'ai envoyé seulement chercher le garde-magasin général pour qu'il se dispose à la visite que je veux faire l'après-midi de tous les magasins de subsistances.

Avant de sortir de chez moi après dîner, j'ai eu la satisfaction d'apprendre que *le Mars* a encore été halé de 50 pieds à la pleine mer. J'espère que dans la nuit prochaine on le retirera tout à fait d'échouage.

J'ai été faire la visite de tous les magasins à grains. J'y ai trouvé en différents magasins environ dix sept cent cinquante milliers de blé de bonne qualité, des années 1770 et 1771, en y comprenant quatre cent deux milliers qui sont encore à bord du *Dragon*.

J'y ai trouvé aussi quatre cent cinquante milliers de riz blanc, soixante milliers de riz en paille, et il y a en rade environ deux cent vingt milliers de riz blanc, prêt à livrer.

On m'a rendu compte qu'il y a trois cents milliers de salaison, moitié à peu près de lard, et moitié de bœuf.

Mais j'ai été d'une surprise extrême, quoique la lettre de M. l'Intendant m'y eut préparé ce matin, de ne trouver que dix-huit milliers de biscuit des fours du Roi livrés à la fin de la semaine dernière, et quatre mille livres de biscuit livrées hier 6 de ce mois par les boulangers particuliers de la ville. Il reste encore quatre à cinq milliers de biscuit du Cap, de 41 milliers qui ont été envoyés dernièrement par *le Comte de Menou*. Le reste a été distribué aux esclaves, étant si détestable qu'on ne peut pas le donner à des hommes libres ; et à la vérité il serait à désirer qu'on ne fut pas obligé de le donner aux Noirs. Il est de si mauvaise qualité que je craindrais même qu'il fit mal aux animaux qu'on nourrirait avec.

On dit pour raison qu'il ne coûte que 15 livres le cent au Cap, mais compte-t-on pour rien les frais des navires qu'on a envoyés pour le prendre, et fait-on attention que la piastre nous est vendue par les Hollandais 6 livres, et qu'ils prennent 19 pour cent d'escompte. Ainsi, indépendamment des frais accessoires dont j'ai parlé, chaque quintal de biscuit coûte au Roi 2 piastre $\frac{1}{2}$ ou 22 livres 10 sols, et en y ajoutant 57 sols d'escompte pour les 15 livres, c'est en effet 25 livres 7 sols net que coûte le quintal de biscuit au Roi du simple achat.

Comment, après tout ce que je viens de voir, M. Poivre peut-il avancer dans la lettre qu'il m'a écrite ce matin, qu'il était en état de faire partir nos vaisseaux. Dieu seul peut savoir quand cela sera possible dans l'état où nous sommes.

Trois bataillons font seize cents hommes qui consomment dix-huit cents livres de biscuit par jour, c'est-à-dire cinquante-quatre milliers par mois. Il faut au-moins donner un mois et demi de vivres aux vaisseaux qui vont au Cap, cela fait un besoin de 81 milliers.

Je suppose que les équipages des vaisseaux de transport ne font entre eux que cinq cents personnes, c'est encore environ vingt-cinq milliers de biscuit qu'il faut de plus. Et tout le monde sait bien que le biscuit doit suer au-moins 15 jours avant que d'être embarqué.

Demain j'aurai l'état des farines d'Europe et du Cap.

J'ai été fort surpris de trouver dans les magasins un parti considérable de porcelaine, je ne sais de quelle utilité que cela peut être pour la subsistance des rationnaires.

J'ai retrouvé dans les magasins à grains un très grand inconvénient que j'avais toujours trouvé à redire, c'est que le blé y est entassé à huit et dix pieds de hauteur, que dans un pays comme celui-ci surtout, mais dans tous les pays du monde, il est à craindre que le blé ne s'échauffe et ne se corrompe bien vite.

Il ne devrait pas être entassé de plus de deux pieds et demi, et malgré cela il faudrait le travailler continuellement.

Le Roi a dans le Port-Louis seul assez de magasins pour étaler six millions de grains à la manière que je dis, mais il est vrai pour cela qu'il serait nécessaire de les rendre à leur véritable usage, et que l'on supprimât une quantité de logements de bureaux, de cabinets, etc. qui occupent la place des subsistances.

Je ne dois pas perdre le souvenir de l'intelligence que j'ai trouvé dans le travail du Sr Cailleau, garde-magasin général. On doit à ses soins et à son activité la conservation de nos grains qui n'ont rien souffert de la violence du coup de vent : à peine 8 ou 10 milliers ont été un peu avariés, et il a réparé ce mal en les bénéficiant sur le champ.

Le 8 mars 1772.

J'ai appris dès ce matin que depuis une heure après minuit, le vaisseau *le Mars* est entièrement à flot et paraît n'avoir point souffert.

Le Sr Cailleau, garde-magasin général, m'a remis l'état suivant :¹

Recette

Reçu du Cap par <i>le Comte de Menou</i> dans la courant de février	41.000 livres
De la boulangerie du Roi	18.000
Des boulangers particuliers	4.000
Total	63.000 livres

Dépense

Délivré à divers vaisseaux, flûtes et goélettes en biscuit du Cap	18.100 livres
..... aux Noirs du Roi	18.000
Total	36.100 livres

Farines du Cap et d'Europe

70.000 livres farine du Cap en sacs et barriques

70.000 livres farine d'Europe en quarts de 180 livres.

Total : 140.000 livres

Sur les farines du Cap il y en a 10.000 livres de vieille

Sur celles d'Europe 35.000 fraîches et 35.000 vieilles.

Certifié véritable au Port-Louis Isle de France le 8 mars 1772. Signé Cailleau.

*

J'ai reçu un peu avant la nuit une lettre de M. l'Intendant qui me propose de nouveaux arrangements qui renversent tout ce qui était convenu entre nous. Depuis 4 à 5 jours, je ne peux parvenir à lui parler un moment. Je lui ai cependant répondu tout de suite qu'on ne peut se [dé]terminer sans cela ; et je ne saurais suffire à l'activité dans laquelle je suis, s'il me fallait écrire sans cesse.

A 8 heures du soir, en recevant ma lettre, il m'en a réécrit tout de suite une autre. Je lui ai répliqué sur le champ en persistant toujours dans mon opinion.

Je soupçonne et je crains qu'il ne soit si malade qu'il est hors d'état d'agir. Le Sr Belleville [Challan de Belval] profite sans doute de cette occasion-là pour le gouverner, et appréhende que je ne vois par moi-même l'état de M. Poivre.

Il serait bien plus naturel qu'il remit pour quelque temps toutes affaires à M. de Courcy ; certainement M. de Courcy et moi, nous conduirions bien la machine.

Le 9 mars 1772.

¹ Nous ne respectons pas la mise en page du manuscrit qui figure les dépenses et recettes en vis-à-vis.

Au point du jour on est venu me rendre compte que *la Normande* est à flot, et cette nouvelle m'a fait bien du plaisir.

En même temps j'ai parti pour l'hôpital de la Grande-Rivière, voulant être de retour au port à l'heure que M. l'Intendant était quelquefois visible.

En arrivant de l'hôpital, j'ai envoyé savoir des nouvelles de M. Poivre et si je pourrais lui parler. Il m'a fait dire qu'il a pris médecine.

J'ai trouvé bien du ravage à l'hôpital, cependant le dommage ne sera pas aussi considérable qu'il y avait lieu de le craindre.

Le grand bâtiment en pierre n'a rien souffert. Il y a seulement eu quelques volets de fenêtres emportés, ils sont déjà remplacés.

Le grand hangar qui servait d'hôpital depuis plusieurs années pour les convalescents, est à moitié découvert, mais le corps du bâtiment est sain.

La briqueterie que j'ai fait employer au même usage depuis environ 3 ans, a besoin d'être entièrement recouvert en argamace. Mais on ne peut pas imputer cela au coup de vent, puisqu'en 1769 M. de Salins était d'avis qu'on refit cet ouvrage à neuf. D'ailleurs le corps du bâtiment est fort en état de servir et de recevoir une nouvelle couverture.

Le grand magasin de M. de Malu qui sert aussi de logement à plusieurs employés, a été presque entièrement découvert. Il n'y a point eu d'autre mal.

Les bâtiments de pierre en construction n'ont rien souffert.

Le logement des Sœurs Grises a été conservé sans aucun dommage.

Les cuisines dont on s'est servi jusqu'ici et qui sont au bout du corps de garde, ont été fort endommagées dans leurs couvertures, et l'on travaille à force à les réparer. L'extrémité du corps de garde se trouvant sous le vent, n'a rien souffert.

La maison du médecin est en assez bon état.

L'enceinte que l'on avait nouvellement faite en pierre, mais sans chaux, a été entièrement renversée, il ne reste du bout que quelques piliers qui étaient à chaux et à sable.

Presque toutes les petites cases appartenant à des particuliers et bâties depuis 10 ou 12 ans, dans lesquelles étaient logées beaucoup de personnes attachées à l'hôpital, ont été renversées.

Une grande salle toute neuve, bâtie en bois par M. Merlo pour le compte du Roi, a été rasée [?] razerre au premier effort du vent.

Le pont de communication pour passer la Grande-Rivière a été emporté.

La digue a été écrêtée presque partout, et l'eau y a fait une petite brèche vers le milieu ; mais ce dommage n'est pas considérable, ni difficile à réparer.

La jetée, depuis cette digue jusqu'au port, a essuyé quelques échecs, mais de peu de conséquence.

J'ai trouvé les malades dans le meilleur état possible, dans une très grande propreté, et tous très contents.

Ils n'ont manqué de rien dans le plus fort de l'ouragan, grâce à l'activité et aux attentions continuelles de M. Bailly, sous-commissaire de la Marine, et de M. de St Mihiel, premier médecin. Ils ont l'un et l'autre fait des prodiges, et le premier a fait subsister tout cet hôpital pendant plusieurs jours sans aucune communication et sans aucun secours du port, et sans que personne ait murmuré.

J'ai oublié hier de marquer que *la Seine* arriva du Grand-Port avec deux tiers de son chargement de bois de construction, et tous les bagages du premier bataillon de Royal Comtois. Le Sr Vaucouleurs demande à débarquer bien vite son bois et à partir aussitôt qu'on le voudra pour l'Europe. C'est un homme excellent.

Enfin à 4 heures et demie après midi, j'ai vu M. Poivre, et j'ai passé un quart d'heure avec lui.

Je me suis borné à lui représenter la nécessité de faire embarquer le régiment de Clare avant celui de Royal Comtois. Je n'ai voulu (parce que je ne le peux pas) rien rabattre de cet arrangement. A tous

autres je me suis réglé sur ce que M. Poivre a désiré ; et il a été réglé que le régiment de Clare s'embarquerait sur les vaisseaux *le Mars*, *le Citoyen* et *le Vaillant*.

Et dans l'espérance d'avoir quelques nouvelles d'ici au 14, nous sommes convenu que *l'Heure du Berger* ne partirait pour le Cap de Bonne-Espérance que samedi [14] au matin. Nous avons renvoyé à ce temps-là les instructions qu'il convient de donner à M. de [illisible].

A 8 heures du soir la corvette *le Vert-Galant* commandée par M. de la Biolière, a mouillé aux pavillons ; elle vient des îles Seychelles.

Le 10 mars 1772.

Rien de nouveau. On a travaillé de toute part, et j'ai fait particulièrement presser, autant que j'ai pu, les réparations nécessaires au senau anglais dont le beaupré était rompu et dont les liaisons de l'avant avaient jouées considérablement.

Le sous-officier du régiment de Clare m'a fait des représentations très fortes sur *le Citoyen* que M. Poivre a déterminé hier d'employer au transport de ce régiment. Ces représentations étaient fondées sur l'opinion générale où l'on est (je l'avais ignorée jusqu'ici) que ce vaisseau est très mauvais. Les préventions paraissent encore plus fortes contre le capitaine que contre le bois du navire. Comme le motif de ces représentations ne me semblait pas fondé, je les ai trouvées déplacées, et je les ai reçues fort mal.

Le 11 mars 1772.

M. le Ch. de Méade m'a parlé des représentations qui m'avaient été faites hier, il me les a répétées lui-même avec toute la décence possible.

Il est allé en raisonner avec M. Poivre qui, suivant le rapport de M. de Méade, paraît penser comme moi, et voici mon opinion : c'est qu'il faut détruire la frayeur que l'on voit généralement répandue parmi tous les soldats de ce régiment et l'inquiétude qui a gagné jusqu'aux officiers. Pour cet effet, j'ai ordonné une visite très exacte par le capitaine de port.

Le 12 mars 1772.

Ce matin le capitaine de port est venu me rendre compte de la visite. Son rapport est fait pour me tranquilliser ; mais il n'est pas assez authentique pour calmer les esprits du public ; en conséquence j'ai ordonné une visite en règle, conformément à ce qui est prescrit par les ordonnances, et j'en ai envoyé prévenir M. l'Intendant.

Cependant, pour ne pas retarder le régiment de Clare que je voudrais faire partir sous peu de jours, j'ai fait redoubler de forces *le Dragon* qui, au besoin, suppléera *le Citoyen* ; et il me reste encore des ressources dans la tête pour me passer de ce vaisseau si cela devient nécessaire.

Le malheur est dans l'esprit de contradiction qui se manifeste dans toutes les circonstances ; et en vérité, si je n'y étais pas forcé pour le bien du service dont l'amour me guidera jusqu'au dernier moment, je rougirais de la faiblesse que j'ai d'adopter toutes les variations et les indécences de M. l'Intendant.

J'espère que le senau anglais partira demain. Il était en fort mauvais état, et il a fallu le réparer. On y a pourvu assez lestement dans la position où nous nous trouvons ; et j'ai affecté de ne lui laisser voir ni rareté ni embarras.

Le 13 mars 1772.

Le senau anglais est parti ce soir à six heures. J'espère que désormais il n'y aura ni événement, ni contradictions qui m'obligent à prolonger ce journal.

A l'Isle de France, le 13 mars 1772.

[Signé] le Ch. Desroches

* * *